



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.06

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-06 : Approbation compte de gestion 2022

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

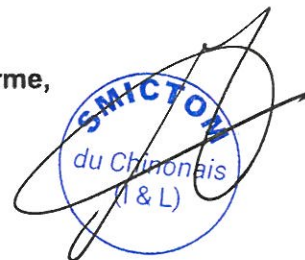
- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le comptable public, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022

Autorise le Président à signer le compte de gestion

Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD

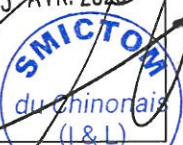


Transmis au représentant de l'Etat le

13 AVR. 2023

Publié sur le site internet le 13 AVR. 2023

Le Président,
P. MASSARD



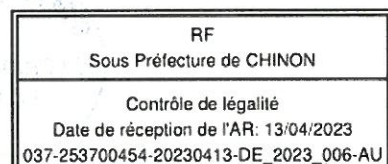
Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuill le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne - Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)





Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.07

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 45

M. MASSARD, Président quitte la séance au moment du vote.

M. JARRY est élu Président de séance

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

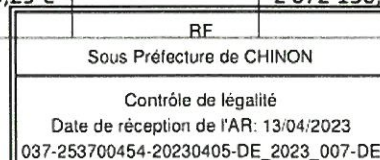
DELIBERATION 2023-07 : Vote du Compte administratif 2022

M. MASSARD Président assiste à la présentation, puis quitte la salle pour le vote.

Le Comité syndical réuni sous la présidence de M. JARRY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par le Président M. MASSARD, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré,


1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022						
LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	115 454,92 €			2 215 641,26 €	115 454,92 €	2 215 641,26 €
Opérations exercice	488 334,72 €	571 293,26 €	10 954 048,85€	10 917 382,88 €	11 442 383,57 €	11 488 676,14 €
TOTAL	603 789,64 €	571 293,26 €	10 954 048,85€	13 133 024,14 €	11 557 838,49 €	13 704 317,40 €
Résultats de clôture	32 496,38 €			2 178 975,29 €		2 146 478,91 €
Restes à Réaliser	89 828,50 €	15 500 €			89 828,50 €	15 500 €
TOTAL CUMULE	122 324,88 €	15 500 €		2 178 975,29 €	89 828,50 €	2 161 978,91 €
RESULTAT DEFINITIF	106 824,88 €			2 178 975,29 €		2 072 150,41 €



2. **Constate** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. **Reconnait** la réalité des restes à réaliser.
4. A l'unanimité, **vote et arrête** les résultats définitifs du CA 2022 tels que résumés ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président de séance,
P. JARRY**

Transmis au représentant de l'Etat le Publié sur le site internet le <p style="text-align: center;">Le Président, P. MASSARD</p>	13 AVR. 2023 
---	--

Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enriqué DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARBEAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Ile Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Forêt)

Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-253700454-20230405-DE_2023_007-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.08

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-08 : Affectation du résultat de fonctionnement 2022

M. JARRY présente l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 2 178 975,29 €

Il est proposé au Comité syndical d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 215 641.26
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	843 510.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
DEFICIT	-36 665.97
Résultat cumulé au 31/12/2022	2 178 975.29
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	2 178 975.29
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	106 824.88
Solde disponible affecté comme suit	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	2 072 150.41
B.DEFICIT AU 31/12/2022	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

RF 0.00

Sous Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 13/04/2023

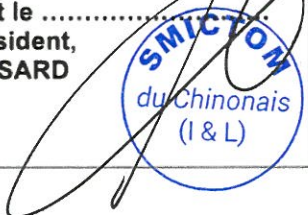
037-253700454-20230405-DE_2023_008-DE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme susvisé.

Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD



Transmis au représentant de l'Etat le 13 AVR 2023
Publié sur le site internet le
Le Président,
P. MASSARD



Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Ile Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

RF Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-253700454-20230405-DE_2023_008-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.09

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-09 : Vote du budget 2023

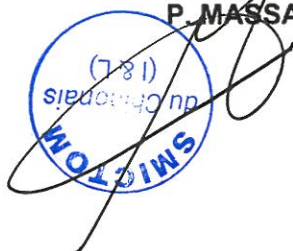
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors du Comité syndical du 20/03/2023,

M. JARRY, Vice-président présente le projet de budget 2023 à l'assemblée, équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement :

Total des Dépenses et	14 368 933,41 €
Total des Recettes de Fonctionnement :	14 368 933,41 €
Total des Dépenses et	1 862 908,29 €
Total des Recettes d'Investissement :	1 862 908,29 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote à main levée et approuve à la majorité (1 abstention) le projet de budget 2023 tel que présenté lors de la séance.

Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD



Transmis au représentant de l'Etat le 13 AVR. 2023

Publié sur le site internet le

Le Président,
P. MASSARD 13 AVR. 2023



RF
Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2023
037-253700454-20230405-2023_009-DE

Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Ile Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Ile Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

RF Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-253700454-20230405-2023_009-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.10

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-10 : Vote des contributions des Communautés de communes

2023-10-1 : Contributions à l'habitants : Répartition par Communautés de communes

		Répartition par communautés de communes : CONTRIBUTIONS HABITANTS 2023						pour mémoire coût 2022- fréq. 1 = 74,72 € HT/habitant	
		coût 2023 - fréq. 1/ habitant = 86,68							
		nbre habit	Fréq 1	Fréq 2	Fréq 3	Fréq 4	Fréq 5	contributions habitants total € HT	
Collectivités		coûts/ habitant 2023	86,68 €	104,02 €	112,68 €	121,35 €	130,02 €		
Collectivités	années								
C.C. Touraine Vallée de l'Indre	2022	18 327	15287	3040	0	0	0	1 414 811,04 €	
	2023	18 348	15 308	3 040	0	0	0	1 643 118,24 €	
		18 348							
C.C Touraine Val de Vienne	2022	25413	23419	1764	0	0	230	1 933 806,32 €	
	2023	25 318	24 902	177	0	0	239	2 207 991,68 €	
		25 318							
CC Chinon, Vienne et Loire	2022	22027	15024	5405	1357	0	241	1 766 035,84 €	
	2023	21 993	14 964	5 445	1 347	0	237	2 046 063,12 €	
		21993							
C.C. Touraine Ouest Val de Loire	2022	9701	8042	1659	0	0	0	749 644,18 €	
	2023	9 714	8 055	1 659	0	0	0	870 776,58 €	
		9 714							
Port de Pile (rattaché à port sur vienne)	2022	20	20					1 494,40 €	
	2023	22	22					1 906,96 €	
TOTAL	total 2022	75488	61792	11868	1357	0	471	5 865 791,78 €	
TOTAL	Total 2023	75 395	63251	10321	1347	0	476	6 769 856,58 €	

RF
Sous Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2023
037-253700454-20230405-2023_010-DE

Coefficient		Cout HT /habitant - 2023
1	Fréquence collecte 1	86,68 €
1,2	Fréquence collecte 2	104,02 €
1,3	Fréquence collecte 3	112,68 €
1,4	Fréquence collecte 4	121,35 €
1,5	Fréquence collecte 5	130,02 €

2023-10-2 : Contributions des déchèteries

Les montants sont approuvés selon les conditions de facturation suivantes :

- **1^{er} acompte en avril 2023** : 40% du montant prévisionnel
- **2^{ème} acompte en juillet 2023** : 40% du montant prévisionnel
- **Solde en janvier 2024**

Déchèteries	Prévisions 2022- HT (hors dérogations)*	Réalisé 2022- HT	Prévisions 2023- HT
AZAY LE RIDEAU	412 120,00	383 893,37	423 474,00
RIVARENNES	115 161,00	102 137,87	120 253,00
SACHE	173 423,00	161 921,99	193 565,00
TOTAL C.C. T.V.I.	700 704,00	647 953,23	737 292
L'ILE BOUCHARD	342 641,00	296 783,14	365 661,00
RICHELIEU	276 975,00	270 112,37	342 495,00
NOYANT de Touraine	412 045,00	365 826,44	399 357,00
PORTS SUR VIENNE	99 225,91	91 526,59	103 431,00
TOTAL C.C. T.V.V.	1 130 886,91	1 024 248,54	1 210 944
CHINON	431 966,00	390 720,13	489 222,00
LA ROCHE CLERMAULT	86 941,00	87 479,18	101 520,00
SAVIGNY EN VERON	307 921,00	268 954,07	318 724,00
TOTAL CC CVL	826 828,00	747 153,38	909 466
CINQ MARS LA PILE	264 928,00	258 493,56	305 141,00
total CC TOVAL	264 928,00	258 493,56	305 141
TOTAUX	2 923 346,91	2 677 848,71	3 162 843 €

TVA + 5,5%

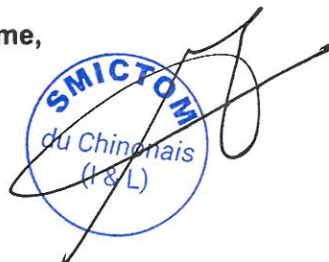
Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité :

- **Accepte** la grille des coûts à l'habitant pour les contributions à facturer aux communautés de communes pour la collecte des ordures ménagères et assimilés pour l'année 2023, selon les conditions de facturation décrites ci-dessus (2023-10-1)

Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-253700454-20230405-2023_010-DE

- **Accepte** les contributions à facturer aux Communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2023 selon les conditions de facturation décrites ci-dessus (2023-10-2)

Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD



Transmis au représentant de l'Etat le1.3.AVR.2023
Publié sur le site internet le

Le Président,
P. MASSARD

Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enriquer DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Forêt)

RF Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 037-253700454-20230405-2023_010-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.11

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-11 : Demande de subvention pour l'étude Biodéchets

Il est prévu de mener en 2023, une étude préalable au développement d'une gestion de proximité des biodéchets et d'optimisation de la collecte des déchets ménagers ménagères. Une somme de 60 000 € HT est prévue au BP 2023.

Cette étude est susceptible d'entrer dans le cadre de l'appel à projet ADEME / Région Centre Val de Loire « Prévention des déchets 2023 » pour un montant maximum d'aide 70% du volet biodéchets de l'étude.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

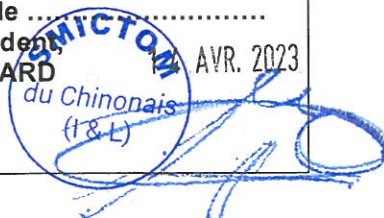
- Autorise le Président à solliciter l'aide financière de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire et tout autre partenaire qui subventionne l'étude visée
- Autorise le Président à signer tout acte ou document permettant le versement des aides financières attribuées

Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD



Transmis au représentant de l'Etat le 14 AVR. 2023
Publié sur le site internet le

Le Président,
P. MASSARD



Etaients présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoît la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennas) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoît la Forêt)



Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) – Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

RF
Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/04/2023
037-253700454-20230405-DE_2023_011-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.12

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-12 : Renouvellement convention Eco TLC

L'éco organisme de la filière Textile Eco TLC, de nom commercial « RE FASHION » a vu son agrément renouvelé au 01/01/2023.

Les soutiens financiers sont déterminés forfaitairement comme suit, par déchèterie ou Point de reprise :

- Forfait pour une déchèterie déjà équipée d'un ou de plusieurs contenants de collecte de TLC Usagés : 250 € par an (et par déchèterie).
- La convention prévoit aussi un soutien financier sur des actions de communication ciblées.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer le renouvellement de la convention avec l'Eco organisme Eco TLC jusqu'au 31/12/2023

Transmis au représentant de l'Etat le 4. AVR. 2023.
Publié sur le site internet le

Le Président,
P. MASSARD



Pour extrait conforme,
Le Président,
P. MASSARD



Étaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Forêt)



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 05/04/2023, à 17h30

2023.13

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le cinq avril, à 17h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - à PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD.

Date de convocation du Comité : 20/03/2023

Membres en exercice : 77

Membres présents : 43

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)

Membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Eric LUANCO

DELIBERATION 2023-13 : Signature Convention CYCLEVIA

L'éco organisme CYCLEVIA a été créé le 1^{er} octobre 2021 et a obtenu un agrément le 24 février 2022 pour une durée de 6 ans.

Les points d'apports volontaires seront situés au sein des déchèteries et du centre de tri.

Le soutien financier de CYCLEVIA est rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

L'éco organisme CYCLEVIA a pour mission de collecter les huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles pour moteurs thermiques et turbines :

- Pour engrenages,
- Pour mouvements,
- Pour compresseurs,
- Multifonctionnelles,
- Pour systèmes hydrauliques et amortisseurs,
- Pour usages électriques,
- Pour le Traitement thermique,
- Non solubles pour le travail des métaux,
- Utilisés comme fluides caloporteurs.

En contrepartie de la collecte ; CYCLEVIA versera au SMICTOM un soutien financier de 100 ou 150 euros par point de collecte en fonction des quantités et en tout cas selon les modalités suivantes :

Calcul du soutien à la structure :

Soutien = 100€ (ou 150€) X nombre de PAV décomposé de la façon suivante par PAV :

- Soutien à l'emplacement : 20€/an
- Soutien aux contenants :

- ✓ 50€/an si le PAV collecte ≤ 6000L d'Huiles usagées/an
- ✓ 100€/an si le PAV collecte ≥ 6000L d'Huiles usagées/an

- Soutien aux frais de personnel + EPI : 30€/an

Calcul du soutien à la communication :

- Soutien à la communication = (0,008€ - Part retenue au titre du fond de financement de la communication nationale) X Nombre d'habitants de la Collectivité

- Pour 2022 la part retenue au titre du fond de financement de la communication nationale est de : 0,004€

L'éco organisme prend en charge les coûts de collecte, de transport et de traitement des huiles usagées.

Le SMICTOM du Chinonais fera appel à l'opérateur de son choix.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer la convention avec l'éco organisme CYCLEVIA pour une durée de 6 ans.

Pour extrait conforme,
Le Président,

P. MASSARD



Transmis au représentant de l'Etat le 1^{er} 4. AVR. 2023
Publié sur le site internet le

Le Président,
P. MASSARD

SMICTOM
du Chinonais
(I & L)
1^{er} 4. AVR. 2023

Etaient présents :

CC Chinon Vienne et Loire	Yves DESBLACHES (Avoine) – Vincent LECUREUIL (Beaumont- en-Véron) - Jean-Michel CHEMINOT (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Maud CHENU (Cinçais) - Émilie ROUSSEL (Couziers) – Guy FOUSSARD (Cravant les Coteaux) – Romuald COLIN (Huismes) - Jean-Luc MAILLARD (Marçay) – Patrice TESSIER (Rivière) – François BEL (La Roche Clermault) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoit la Forêt) – Morgan GIROUARD (Saint Germain sur Vienne) –Bernard MUREAU (Savigny-en-Véron) - Eric LUANCO (Seuilly)
CC Touraine Val de Vienne	Marlène CALLOC'H (Braslou) – Jean-Pierre POTHIN (Braye sous Faye) – Philippe BOURC'HIS (Brizay) – Jean-Jacques LAMBRON (Chezelles) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay sur Manse) – Jean-Marie GENNETEAU (L'Île Bouchard) – Christian MERE (Jaulnay) - Noé BRISSEAU (Lémeré) - Michel BRUNET (Ligré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) - Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Michel FORGEON (Noyant de Touraine) – François BASSET-CHERCOT (Parçay sur Vienne) – Karine LATOUCHE (Saint Epain) – Patrick BENOIST (Sazilly) – Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	José MAERTENS (Azay le Rideau) - Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Régis BONNEAU (Pont de Ruan) – Jean-Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Anne-Marie LEMESLE (Rivarennes) – Patrick SAVATIER (Thilouze) – Jean-Pierre HOUBRON (Villaines Les Rochers) - Didier DOUCHET (Vallères) -
CC Touraine Ouest Val de Loire	Patrick JARRY (Cinq Mars la Pile) – Enrique DOUTRE (Mazières de Touraine)

Excusés :

Sylviane TERRIEN (Lémeré), Pascal MARECHAUX (Chaveignes), Fabien BARREAU (Cheillé), Jean Serge HURTEVENT (Cheillé), Hélène BERGER (Chinon), Marie-Rose BROTIER (Courcoué), Christine BOISQUILLON (Sainte Maure de Touraine), Anne-Sophie LEVILAIN (Tavant)

Procuration : 3 Mme LEVILAIN (Tavant) à M. BOURC'HIS (Brizay), M. BARREAU (Cheillé) à M. GENNETEAU (L'Île Bouchard), Mme BROTIER (Courcoué) à Mme DEGRAVE (St Benoit la Foret)